

FÉVRIER 2021

- ❑ **Lundi 1^{er} février** Thiaumont 18h00 : adoration – 18h30 : messe
- ❑ **Mardi 2 février** Thiaumont 18h00 : adoration – 18h30 : messe
- ❑ **Mercredi 3 février** Thiaumont 18h00 : adoration - 18h30 : messe
- ❑ **Jeudi 4 février** Thiaumont 18h00 : adoration - 18h30 : messe
- ❑ **Vendredi 5 février** Thiaumont 18h00 : adoration - 18h30 : messe

❑ **Samedi 6 février**

Metzert 18h00 Messe pour notre communauté chrétienne

Thiaumont 18h00 Messe 3^e anniversaire pr **Louis Ries** ; messe anniversaire pr **Georges Mathurin** et pr les défts fam. Mathurin-Thonnard ; messe 2^e anniversaire pr **Marie-Louise Gérard** et pr Jean Antoine ; messe 35^e anniversaire pr **Auguste Boegen** et pr les défts fam. Boegen-Schiltz ; pr les défts fam. Bernardy-Limpach, Tock-Henoumont et pr René Tock ; pr Firmin Poncelet (off)

❑ **Dimanche 7 février – 5^e dimanche ordinaire**

Attert 9h30 Messe dominicale

Messe anniversaire pr **Mélanie Decker** et Félicien Tesch, et pr Germaine Decker ; pr Daniel Collette (off) ; pr les vivants et les morts des fam. Hamori, Tabary, Picavet et Cavassini ; pr Ghislaine Welter, Germain Welter et leurs parents

Nobressart 11h00 Grand-messe paroissiale

Messe pr Fadi et Georges Saloum ; messe fd à une intention particulière (IG)

- ❑ **Lundi 8 février** Thiaumont 18h00 : adoration – 18h30 : messe
- ❑ **Mardi 9 février** Thiaumont 18h00 : adoration – 18h30 : messe
- ❑ **Mercredi 10 février** Thiaumont 18h00 : adoration - 18h30 : messe
- ❑ **Jeudi 11 février** Thiaumont
18h00 : adoration - 18h30 : messe en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes
- ❑ **Vendredi 12 février** Thiaumont 18h00 : adoration - 18h30 : messe

❑ **Samedi 13 février**

Grendel 18h00 Messe pour notre communauté chrétienne

Schockville 18h00 Messe pr Catherine Heinen (off)

❑ **Dimanche 14 février – 6^e dimanche ordinaire**

Nothomb 9h30 Messe dominicale

Messe anniversaire pr **Catherine Trausch** et pr Lucien Schannes, Mike Renaut, Aurore Pétrigot, Emile, Henriette, Hubert, René, Justin, Léonie Scholtès, Agnès François, Albert et Victoria François, Jean-Marc Servais, Nicolas et Josiane Fretz ainsi que les âmes du purgatoire

Nobressart 11h00 Grand-messe paroissiale
Messe fd à une intention particulière (IG)

- ❑ **Lundi 15 février** *Thiaumont* 18h00 : adoration - 18h30 : messe
- ❑ **Mardi 16 février** *Thiaumont* 18h00 : adoration - 18h30 : messe

❑ **Mercredi 17 février – Mercredi des Cendres**

Nothomb 19h00 Messe d'entrée en Carême

Heinstert 19h00 Messe d'entrée en Carême

- ❑ **Jeudi 18 février** *Thiaumont* 18h00 : adoration - 18h30 : messe
- ❑ **Vendredi 19 février** *Thiaumont* 18h00 : adoration - 18h30 : messe

❑ **Samedi 20 février**

Tontelange 18h00 Messe pr Odette Ragon et pr les défts fam. Hubert-Ragon-Barthel

Thiaumont 18h00 Messe pour notre communauté chrétienne

❑ **Dimanche 21 février – 1^{er} dimanche de Carême**

Attert 9h30 **Messe dominicale**

Messe pr Ghislaine Welter, Germain Welter et leurs parents ; pr les vivants et les morts des fam. Hamori, Tabary, Picavet et Cavassini

Nobressart 11h00 **Grand-messe paroissiale**

Messe 5^e anniversaire pr Michel Hansen et pr Julien Hansen, Rita Moris, René Moris, Nelly Rop et les défts fam. Rop-Schmit et Moris-Colling ; messe fd à une intention particulière (IG)

- ❑ **Lundi 22 février** *Thiaumont* 18h00 : adoration - 18h30 : messe
- ❑ **Mardi 23 février** *Thiaumont* 18h00 : adoration - 18h30 : messe
- ❑ **Mercredi 24 février** *Thiaumont* 18h00 : adoration - 18h30 : messe
- ❑ **Jeudi 25 février** *Thiaumont* 18h00 : adoration - 18h30 : messe
- ❑ **Vendredi 26 février** *Thiaumont* 18h00 : adoration - 18h30 : messe

❑ **Samedi 27 février**

Grendel 18h00 Messe pr Adrien Wampach (off)

Post 18h00 Messe pr Hilda et Félix Klensch-Wolff, Raymond, Joseph et Léonie Klensch-Schmitz, Catherine et Michel Wolff-Knaus et pr Jean-Edmond Vrancken

❑ **Dimanche 28 février – 2^e dimanche de Carême**

Nothomb 9h30 **Messe dominicale**

Messe pour Eugène Marchal et Christine Ney ; pr les vivants et les morts des fam. Hamori, Tabary, Picavet et Cavassini

Nobressart 11h00 **Grand-messe paroissiale**

Messe fd à une intention particulière (IG)

Synthèse des modifications profondes survenues pendant la Révolution de 1789

La rupture révolutionnaire

La Révolution française est réputée pour son combat antireligieux. Les autres révolutions ne le sont pas. Les révolutions anglaises du XVII^e siècle (1642-1660) n'ont pas connu de conflit frontal entre la révolution et la religion. La monarchie britannique a inventé un modèle de tolérance qui conduit aujourd'hui à un système politique extrêmement respectueux de la diversité des communautés religieuses. Il en va de même pour la révolution américaine (1765-1783). Les États-Unis se sont constitués sur une forme de laïcité où la notion de religion civile est centrale. Le billet de 1 dollar comprend la formule « In God we trust » ; le président des États-Unis prête serment sur la Bible, quelles que soient ses convictions religieuses.

L'Église catholique à la veille de la Révolution

En 1789, les Français sont catholiques dans leur immense majorité. Des démographes estiment que la France compte 28 millions d'habitants en 1780. Les protestants ont été pourchassés et exilés après la révocation de l'Édit de Nantes (1685). On les retrouve dans l'Est (200 000 luthériens), où ils représentent un tiers de la population, et dans le sud du Massif central, le Midi languedocien et le Dauphiné (500 000 calvinistes). Les Juifs sont 40 000 répartis entre quelques pôles : autour de Bordeaux et de Bayonne, Avignon et le Comtat Venaissin, en Alsace et Lorraine, à Paris.

Le catholicisme est le fondement de l'ordre politique

Le catholicisme est le fondement de l'ordre politique, puisque la monarchie est de droit divin. Les États Généraux comptent trois ordres : le premier est le clergé, le deuxième la noblesse, le troisième le tiers-état.

L'ordre du clergé

Tous clergés confondus, la bonne marche du catholicisme est assurée par 170 000 personnes, y compris les religieuses, soit 0,6 % de la population totale. Les religieux représentent plus de 80 000 personnes : 26 000 religieux ; 56 000 religieuses. Leur poids est jugé bien lourd. Leur utilité sociale est à l'examen. Des commissions officielles font le tri. Le clergé séculier compte à peu près 90 000 hommes. Un tiers n'a pratiquement pas de contacts avec le peuple : les chanoines qui constituent les chapitres des cathédrales des 139 évêques de France ; les titulaires de bénéfices qui leur assurent un revenu, sans charge d'âmes en contrepartie ; les enseignants dans les collèges et les séminaires. Les deux autres tiers sont curés d'une paroisse ou vicaires. Cela représente un prêtre pour 500 personnes. Malgré la littérature libertine qui se divertit de leurs entorses au célibat et des turpitudes dans les couvents de femmes, le clergé est quasi unanimement respecté pour sa rectitude morale, davantage que pour ses compétences théologiques.

Indices de changement des mentalités

Comment se fait-il qu'en quelques mois, après la Révolution, la politique de déchristianisation a rencontré un tel succès ? En fait, quelques indices d'avant 1789 peuvent livrer quelques explications. Le premier est le *déclin des vocations* sacerdotales amorcé après 1750. En 1789, on ordonne 25 % de prêtres de moins qu'en 1750. Certes, tous les postes sont occupés. Un nouveau prêtre a des difficultés à trouver un poste vacant. Du coup, peu de candidats se présentent et le clergé vieillit. En 1789, 70 % des prêtres ordonnés récemment viennent des campagnes ou des bourgades de moins de 2 000 habitants. Un autre indice est l'*assistance à la messe dominicale*. Les prêtres se plaignent de l'absence des hommes, mais aussi d'une partie croissante de la population. On évoque aussi la *diffusion de pratiques de limitation des naissances*. L'Église elle-même contribue à ces pratiques en multipliant dans l'année des périodes d'abstinence de relations sexuelles : l'Avent, le Carême, le mois de mai, mois de Marie. Un autre indice est le *changement des attitudes à l'égard de la mort*. Après 1750, on inscrit de moins en moins dans les testaments l'organisation et le paiement de

messes pour le repos de l'âme du défunt. [...] Le livre religieux est en plein déclin. Ce sont les ouvrages de philosophie, d'histoire et de sciences naturelles qui ont le haut du pavé. [...]

1789 : La Révolution avec la religion

Lors de la rencontre des États Généraux en mai 1789, des députés du tiers-état exigent que la vérification des mandats soit faite tous ordres confondus (le clergé, la noblesse, le tiers-état) afin d'ouvrir la voie au vote par tête. L'ordre du clergé accepte, le 19 juin 1789, le principe d'une réunion commune des trois ordres. [...] Beaucoup de membres de l'ordre du clergé participent activement à la transformation des États Généraux en Assemblée constituante, qui est le premier acte de la Révolution. Les députés du clergé s'associent, pour la plupart, à l'enthousiasme de la nuit du 4 août 1789 au cours de laquelle on abolit les privilèges, donc une partie de leurs revenus. Des évêques participent aux débats qui conduisent à la Déclaration des droits de l'homme (26 août 1789). Talleyrand, évêque d'Autun depuis 1788, suggère le 10 octobre 1789 que les biens d'Église soient mis à la disposition de la nation pour résoudre la crise financière. À Versailles, où réside la Cour, on dit : Ce sont ces foutus curés qui nous mettent la révolution.

Les 330 représentants du clergé prennent part à l'Assemblée constituante. Habités à prêcher à l'église devant des gens qui se taisent, ils interviennent peu. Cependant, des leaders prennent la parole [...] Le clergé est divisé. Le haut-clergé compte un peu moins de 70 voix [...] C'est le bas-clergé, 204 curés de paroisse, qui domine la représentation du clergé. Tous les curés ne sont pas forcément favorables au changement. Ils vivent comme la grande majorité de la population, c'est-à-dire très pauvrement. Le système qui finance l'Église ne leur profite pas. L'essentiel de la dîme est destiné au haut-clergé. Les curés reçoivent la « portion congrue ». Les revenus dépendent surtout du casuel, c'est-à-dire de la rétribution par les paroissiens des actes religieux, et de la charité de ces derniers. Bien souvent, ce sont les ordres mendiants (des religieux) qui bénéficient de la charité. Les curés pauvres voient d'un bon œil un changement qui améliorerait leur quotidien. En cela, les curés sont soutenus par le tiers-état, qui dénonce les revenus du haut-clergé, les richesses des religieux et le trop grand nombre de fêtes religieuses.

En plus de cette *division « économique »*, le *clergé se divise pour des raisons spirituelles et théologiques*, dont les effets politiques se font sentir depuis plusieurs décennies. *Deux crises* profondes secouent l'Église de France. Tout d'abord les effets de la bulle Unigenitus, par laquelle le pape Clément XI condamne le jansénisme en 1713. La plupart des élites catholiques étaient *jansénistes*. Elles contestent la décision romaine [...]. Cette position, appelée « gallicanisme » (la spécificité de l'Église de France par rapport à l'Église de Rome), alliée au jansénisme, condamné par Rome, va obliger Louis XV à expulser les Jésuites de France, liés au Pape, en 1763. Des jansénistes, des gallicans rejoignent le mouvement des Lumières, qui rêve de régénérer la France en renouant avec la pureté d'une Église « primitive », réputée communautaire et égalitaire en dépit des hiérarchies sociales. [...] La seconde crise trouve son origine au cimetière Saint-Médard à Paris vers 1730. Autour de la tombe d'un diacre nommé François de Pâris, des miracles attirent du monde. Les pèlerins ont des convulsions, profèrent des prophéties apocalyptiques, suscitent des pratiques de macération qui vont jusqu'à la crucifixion volontaire pour imiter le Christ. Ce mouvement, dénommé « *convulsionnaire* », est combattu par les autorités, car il porte atteinte à l'ordre public. Le mouvement s'organise alors comme une Église populaire et mystique, de manière clandestine, et se répand en province. [...] Les députés de l'Assemblée constituante veulent inventer un monde nouveau. Ils prennent les outils dont ils disposent dans les convictions forgées dans un monde dominé par la croyance religieuse. [...] 1789 est une révolution religieuse, au sens où les armes de la religion aident à définir un monde plus égalitaire dont l'horizon se nourrit d'une utopie démocratique.